



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. GARE AU FEU

Le réchauffement climatique est une évidence pour nous tous.

C'est pourquoi de nouvelles règles se mettent en place sur la prévention des feux de forêt et notre département n'y échappe pas.

Avec les sécheresses à répétition que nous connaissons depuis plusieurs années, les feux sont une préoccupation omniprésente dans notre département et la préfecture a décidé de se prémunir contre des incendies qui pourraient menacer les habitations et les personnes.

Pour limiter les risques que pourraient provoquer ces incendies, il conviendra d'effectuer des travaux de débroussaillage et de maintien en état de vos parcelles.

Pour certaines zones de notre commune qui sont directement impactées, ces travaux deviennent légalement obligatoires au regard du code forestier, et la préfecture nous a demandé d'en informer les propriétaires des parcelles concernés par un courrier et une plaquette indiquant les règles et distances d'élagages et de débroussaillages à respecter.

Il s'en suivra un contrôle effectué par les services de l'Etat et qui verbalisera les contrevenants si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés.

La Mairie pourra informer les personnes n'étant pas impactées par cette obligation mais qui voudraient réaliser ces travaux de bon sens et ainsi respecter les préconisations de la préfecture.

2. HISTOIRE D'EAU

Les services de l'Etat ont mis en place un périmètre de prévention des risques d'inondations en se basant sur la crue du siècle de 1875.

Notre commune est directement impactée au niveau du quartier de la Riverotte.

Nous avons reçu une liste d'habitations concernées et une plaquette à distribuer informant que des aides pourraient leur être attribuées pour des travaux réduisant les risques d'inondations. Une étude gratuite sur demande leur définira les travaux nécessaires ou batardeaux qui conviendraient et fixera le montant des aides attribuées.

3. AUX URNES CITOYENS - DU JAMAIS VU

Nous vous rappelons que cette année, les élections européennes ne se dérouleront que sur un tour. Celui-ci aura lieu le 9 juin dans la salle des fêtes du village.

Le bureau de vote ouvrira à 8h00 du matin et devrait fermer, à moins de changement de dernière minute de l'Etat, à 18h00.

Situation très exceptionnelle cette année ou 38 listes vont s'affronter. Cela a obligé la Municipalité à "bricoler" dans l'urgence 26 nouveaux panneaux d'affichage pour satisfaire aux obligations réglementaires.



4. LIFTING DU PARKING

La municipalité en partenariat et avec l'aide de la Réserve Naturelle Régionale à décidé de reconfigurer le parking des Claux à l'approche de la future saison estivale qui se profile.

L'utilisation du parking durant l'hiver avec les pluies qui se sont succédées avait provoqué de nombreux nids de poules et ornières.

Des travaux de décaissement avec empierrement en soubassement de la voie de circulation ont été exécutés. La pose de rondins en bois au sol vont délimiter les places réservées aux véhicules, ceci afin d'éviter l'anarchie de stationnement. Ces travaux devraient permettre de mieux canaliser les nombreux véhicules qui circulent et stationnent sur ce parking tout au long de l'année et devraient permettre au terrain de mieux supporter le passage des véhicules lors de conditions météo difficiles.



5. INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE RPI 2024 / 2025

Nous devons penser à préparer la rentrée prochaine, nous vous proposons de réaliser l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services du RPI de Clermont-le-Fort et d'Aureville en dématérialisé sur le site "Démarches Simplifiées". Il faut faire une inscription par enfant scolarisé.

Vous trouverez les liens pour y accéder sur le site de la Mairie ou sur Panneau Pocket. Vous pouvez également retirer en Mairie un livret d'inscription qui devra être rapporté à la Mairie.

Les inscriptions doivent impérativement être faites **avant le 13 juillet 2024**.

6. EXPOSITION ET ATELIER

La réserve naturelle régionale organise sur notre commune un atelier de vannerie gratuit et ouvert à tous le samedi matin 1er juin de 9h30 à 12h30 sur la partie enherbée situé derrière la mairie en bordure du chemin qui mène au parking.

Vous pourrez par la même occasion admirer l'exposition photos " Charmante Libellule" de la RNR accrochées le long du grillage qui borde ce chemin du parking.



7. NOUVELLE SORTIE SENIORS

Devant le succès de la dernière sortie de nos seniors à la cité de l'espace et comme promis lors de cette excursion, nous avons programmé une nouvelle escapade en mutualisation avec la mairie de Goyrans et avec l'aide financière et logistique du conseil départemental et de sa section tourisme.

Cette sortie se déroulera le vendredi 14 juin en direction de l'Abbaye de Bonnefont et du musée de l'Aurignacien.

Les visites de ces deux sites avec guides, le transport et la restauration sera entièrement pris en charge par l'organisation.

Attention, les places étant limités pour cette sortie nous vous conseillons, pour les personnes de plus de 60 ans qui seraient intéressées, de s'inscrire le plus rapidement possible directement en Mairie, ou bien par mail ou téléphone afin de réserver leur place pour partager ce moment de convivialité et de découverte.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE